

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Arrêté du 25 mars 2011 fixant au titre de l'année 2011 le nombre de places offertes aux concours interne et externe pour le recrutement d'inspecteurs des affaires maritimes, option technique

NOR : DEVK1108295A

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 25 mars 2011, le nombre total de places offertes au titre de 2011 aux concours interne et externe pour le recrutement d'inspecteurs des affaires maritimes est fixé à 2.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

- concours interne : 1 place ;
- concours externe : 1 place.